

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville ;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 9 novembre 2020 à 20h00, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur les démarches en usages conditionnels pour les dossiers ci-dessous mentionnés. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes d'usages conditionnels, et ce, de la manière décrite ci-après :

Conformément aux dispositions du décret 2020-049, lesdites demandes d'usages conditionnels sont soumises à une procédure de consultation écrite. Toute personne intéressée peut participer à cette procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires à l'adresse suivante 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville (Québec) J5V 1J6 ou à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.louiseville.qc.ca, et ce, jusqu'au 8 novembre 2020 à minuit.

ADRESSE CIVIQUE : 771, rue Albert - Matricule : 4624-44-0051;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 691 281 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel afin de régulariser un usage du groupe commercial - F.1 Entrepreneur en construction/voirie/excavation et d'autoriser un usage du groupe résidentiel - A.1 Habitations unifamiliales isolées, lesquels usages ne respectent pas le règlement de zonage no. 622 article 5.3.1 b), 5.3.2 et la grille des usages pour la zone R6.

Fait et signé à Louiseville
Ce 21^e jour du mois d'octobre 2020

Maude-Andrée Pelletier
Greffière